

# Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière

## Mémoires et commentaires écrits sur la version préliminaire

---

### Activité de participation publique

#### Consultation écrite

#### Période

5 décembre 2023 au 22 janvier 2024

#### Participation

- 11 commentaires écrits (citoyens)
- 4 mémoires (organismes et particuliers)

#### Lien web

<https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca>

---

### Mise en contexte

La Ville souhaite élaborer une Vision d'aménagement pour ce secteur puisque les quartiers de Maizerets et du Vieux-Moulin accueilleront de nombreux projets publics et privés d'ici les prochaines années : l'implantation du tramway, le développement de l'écoquartier D'Estimauville et de l'Espace d'innovation D'Estimauville, le redéveloppement des Galeries de la Canardière et la construction du nouveau complexe hospitalier (NCH).

Globalement, la Ville propose une planification du territoire qui vise à offrir à tous un accès aux logements, aux services de base, aux transports et aux espaces verts et publics. Elle souhaite minimiser les impacts environnementaux des interventions et construire des milieux de vie durables à l'échelle humaine favorisant le vivre-ensemble.

## Consultation en ligne

### Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière



La Ville de Québec poursuit sa démarche de participation publique amorcée en 2021 et invite les citoyens à rêver les quartiers de la Canardière et à collaborer à l'élaboration de sa Vision d'aménagement. Rappelons qu'une réflexion s'avère pertinente puisque les quartiers de Maizerets et du Vieux-Moulin accueilleront de nombreux projets publics et privés d'ici les prochaines années.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la [page Web du projet](#).

DÉPÔTS DE DOCUMENTS OU COMMENTAIRES

Il était possible pour les citoyens et les représentants d'organismes de transmettre leurs commentaires par écrits ou de déposer des mémoires sur la version préliminaire de la Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière.

Les citoyens devaient remplir un formulaire d'autorisation afin que la Ville de Québec rende public et mette en ligne leurs mémoires sur la [plateforme de](#)

[participation citoyenne](#). Les autres commentaires des participants sont demeurés anonymes et ont été traités de façon confidentielle.

---

## Participation

### Conseillères municipales :

- M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher, membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement du territoire
- M<sup>me</sup> Maude Mercier Larouche, membre du comité exécutif et responsable des Grands projets dont le secteur Est de la Ville

### Personne-ressource :

- M<sup>me</sup> Annie Boisvert, conseillère en urbanisme, Planification de l'aménagement et de l'environnement

### Coordination de la consultation :

- M<sup>me</sup> Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

### Participation sur la page web du projet :

- 33 visiteurs ont fréquenté la page Internet de la consultation écrite
- 12 citoyens ont apporté des commentaires, questions ou mémoires

## Documentation

La documentation en lien avec la démarche consultative est disponible sur le site Internet de la Ville de Québec.

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=75>

Pour en savoir plus sur le projet de Vision d'aménagement, vous pouvez consulter la page Web du projet.

[https://www.ville.quebec.gc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement\\_urbain/visions/quartiers-canadiere/index.aspx](https://www.ville.quebec.gc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/visions/quartiers-canadiere/index.aspx)

## Secteur d'intervention

Le secteur visé concerne le quartier de Maizerets ainsi qu'une partie du quartier du Vieux-Moulin. Il est délimité par la voie ferrée parallèle au boulevard Henri-Bourassa à l'ouest, l'autoroute Félix-Leclerc au nord, les avenues de la Lande et Saint-Ulric à l'est ainsi que l'autoroute Dufferin-Montmorency au sud. Le secteur d'intervention englobe ainsi trois stations de tramway, en plus du pôle d'échanges D'Estimauville.



---

## Questions et commentaires du public

### Participation

- 2 commentaires écrits reçus par courriel
- 11 commentaires écrits reçus par le formulaire en ligne

### Enjeux

Les principaux enjeux soulevés dans les commentaires soumis par les citoyens dans le cadre de la consultation écrite :

- Davantage de logements sociaux, communautaires et abordables
- Préserver la biodiversité et augmenter les espaces verts
- Résilience de la Ville face aux changements climatiques
- L'implantation de commerce de proximité
- Améliorer la sécurité des déplacements des piétons et des cyclistes dans le quartier

Les commentaires ont été reproduits comme reçus par le formulaire en ligne ou par courriel. Comme mentionné dans le formulaire, nous avons traité les commentaires de manière confidentielle et donc aucune information personnelle (ex. : nom et prénom) n'apparaît.

---

**Citoyen/citoyenne 1** : J'aimerais débiter par un mot de remerciement concernant la présentation du projet lors de la rencontre tenue le 4 décembre 2023 au Domaine de Maizerets. J'appuie la stratégie énoncée « dans la mesure où la localisation et les caractéristiques des sites s'y prêtent, faire de l'ensemble des espaces publics des espaces résilients. Ces espaces multifonctionnels combineront la rétention et/ou l'infiltration d'eau de pluie, la fonction d'îlot de fraîcheur et l'introduction de biodiversité en plus d'améliorer l'espace urbain. Ils contribueront ainsi à réduire la vulnérabilité de certains secteurs lors d'épisodes de pluie importants en permettant de gérer localement les eaux pluviales, sans pour autant compromettre leur utilisation lorsque la température s'y prête. Plusieurs formes d'aménagement pourront être envisagées ». Référence p. 76 :

[https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement\\_urbain/visions/quartiers-canadiere/docs/Vision\\_quartiersCanadiere\\_version\\_preliminaire\\_VF.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/visions/quartiers-canadiere/docs/Vision_quartiersCanadiere_version_preliminaire_VF.pdf)).

### Concernant l'ancien dépôt à neige sis le long D'Estimauville

Je me permets un certain retour historique et quelques points d'observation concernant l'idée de réserver une part importante du terrain à des usages de parc. Il y a cinq ou six ans (approximativement), la Ville « consultait » dans le cadre du déploiement du vaste projet ZILE, afin de dézoner ce grand espace déjà prévu à des fins de parc. Les personnes présentes, selon ma compréhension, étaient défavorables à cette idée. Il est heureux que la Ville réanalyse ce dossier à partir d'éléments nouveaux et considère de façon plus attentive les besoins de la communauté. Pour ma part, je considère que de vouloir réserver à des fins de parc une grande partie du terrain va en deçà des besoins, des possibilités et ne tient pas compte de réalités objectives, considérant que :

- Le réchauffement climatique entraîne le rehaussement des marées, les probabilités sont élevées pour que ce terrain devienne inondable;
- Avant d'autoriser toute construction sur cette partie, la Ville devrait anticiper les scénarios de zones inondables 2038 ou 2058, périodes d'anticipation raisonnables considérant le devenir d'une ville;
- On devrait réserver cet espace et penser son développement comme zone stratégique tampon préservant le bâti actuel et les infrastructures établies. « Construire de grands parcs qui peuvent être inondés, là où il y a des zones inondables. En cas d'inondations, ces zones sont prévues pour absorber temporairement l'eau », conseille Stefan Rahmstorf. Référence : <https://www.dw.com/fr/inondations-allemande-rechauffement-climatique-pluies-diluviennes/a-58291791>);
- Le réchauffement climatique doit nous amener à réfléchir à la mise en place de moyens plus lourds. Un parc a une certaine valeur écologique, mais les impacts et les capacités de résilience sont beaucoup plus faibles que ceux que peut apporter une forêt urbaine, par l'apport d'un milieu plus complexe;
- Le faire-avec doit être la stratégie à développer, utiliser les contraintes comme opportunités tout comme ont su le faire les Beaucerons « lors de crues-éclair de voir le sol et une partie de la végétation du Domaine Taschereau disparaître sous plusieurs mètres d'eau (jusqu'à 4 mètres dans le secteur du ruisseau du Marais). Référence : [http://www.domainetaschereau.com/?page\\_id=22](http://www.domainetaschereau.com/?page_id=22)).

Je demeure convaincu que la Ville devrait :

- S'interdire tout projet de construction autre que celle de pavillon de service d'usage public (blocs sanitaires, centre d'info, d'interprétation) adapté à une zone inondable;
- Favoriser la mise en place d'un milieu écologique le plus complexe possible favorisant : une meilleure résilience pour la Ville, le développement d'une plus grande biodiversité, la lutte aux changements climatique, etc.

Je vous remercie de votre attention et j'encourage la Ville à poursuivre cette approche de consultations.

**Citoyen/citoyenne 2** : Dans la vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière, il est question de mettre en place des mesures incitatives et concertées afin d'inclure des logements sociaux, communautaires et abordables dans les projets privés. Qu'entendez-vous par mesures incitatives, concrètement quelles seront ces mesures ? Dans la même optique, comment ces mesures auront un réel impact sachant que les promoteurs préfèrent payer une pénalité plutôt que de s'acquitter de l'obligation d'inclure du logement social et abordable dans leurs lotissements ?

*Réponse de la Ville* : les modalités de ces mesures seront précisées bientôt.

**Citoyen/citoyenne 3** : Kapoah.com organise une marche de longue durée (Lac-Saint-Jean/Vieux-Québec) via Beauport. Est-il possible et à quelles conditions de placer des balises pour marcheurs-touristes sur rues La Canardière (18<sup>e</sup> Rue / capucins), Des capucins, Jean-Lesage, Côte du Palais, Saint-Jean, Chauveau, Sainte-Anne, Cook ?

*Réponse de la Ville* : Nous vous invitons à communiquer avec le 311 afin de bien planifier votre événement.



**Citoyen/citoyenne 4** : Je propose que les deux futures écoles (1 primaire et 1 secondaire) initialement prévues sur le terrain du Golf de Beauport soient plutôt aménagées dans le secteur de la Canardière. Le secteur du Golf est très mal choisi, car, dans un rayon de 2 km, on retrouve déjà deux écoles primaires (dont une toute neuve) et deux écoles secondaires. Concentrer les écoles nécessitera plus de services en transport scolaire déjà difficile à maintenir. Le secteur du Golf est peu propice à l'éducation ; c'est un environnement de commerces de détails, de restaurants et de divertissement (cinéma, salon de jeux). C'est aussi un lieu de circulation intense de véhicules.

Au contraire, dans le secteur de la Canardière, on retrouve un terminus du RTC, le Domaine Maizerets, un long lien cyclable est-ouest (pouvant favoriser le transport actif) ainsi que plusieurs employeurs publics (gouvernements, hôpitaux) dont les nombreux employés sont des parents d'enfants qui pourraient fréquenter une future école primaire suivie d'une future école secondaire. La proximité de la Baie de Beauport pourrait permettre à ces futurs élèves de s'initier à divers sports nautiques. La proximité du fleuve pourrait permettre aux élèves de se familiariser à la faune nautique de ce secteur. Actuellement, le secteur de la Canardière est plutôt dépourvu de lieux rassemblant les familles : il y a seulement le Domaine Maizerets. Deux nouvelles écoles (primaire et secondaire) contribueraient à raviver le secteur de la Canardière en y attirant de nombreuses familles.

**Citoyen/citoyenne 5** : Il serait judicieux de créer une section de piste cyclable sur la 26<sup>e</sup> Rue, entre l'Avenue de Vitré et le Boulevard Henri-Bourassa, pour faciliter l'accès à la piste cyclable du corridor des cheminots et le quartier Laret. La raison est qu'à vélo ou trottinette, on se retrouve coincé entre les voitures stationnées de chaque côté de la rue en semaine (danger d'emportierage) et les VUS en circulation qui vont généralement accélérer à cet endroit pour ne pas avoir à attendre à la lumière rouge de la jonction 26<sup>e</sup> Rue / boulevard Henri-Bourassa. Résultat, c'est souvent très inconfortable de rouler à vélo à cet endroit, alors que c'est un lien crucial pour le transport actif. Une autre solution pourrait être d'interdire le stationnement en semaine d'un seul côté de la rue, pour donner plus d'espace aux vélos. Merci pour votre travail.

**Citoyen/citoyenne 6** : Félicitation pour cet exercice. Le portrait du quartier présenté dans cette première vision d'aménagement est à l'image du quartier et ses enjeux. Cette vision fait définitivement rêver à un futur humain et vert dans le secteur. Vieux-Moulin est un quartier diversifié, situé dans un emplacement privilégié de la ville. Avec son positionnement avantageux par rapport au projet de tramway et les services de transport en commun actuels et futurs, Vieux-Moulin est un quartier idéal pour les citoyens qui souhaitent se déplacer efficacement vers d'autres quartiers de la ville. Toutefois, ce positionnement avantageux et l'arrivée de grands projets comme celui du tramway ne doivent pas encourager l'embourgeoisement rapide du quartier. La préservation de la diversité et de l'accessibilité du quartier doit demeurer une priorité dans la vision de son aménagement.

**Citoyen/citoyenne 7** : Il faut augmenter le pourcentage de logements sociaux dans le quartier. La cible de 11 % est inacceptable. La Ville doit rendre l'accès à la baie de Beauport aux citoyens dès le printemps 2024. L'accès doit être gratuit pour tous, dès cette année. La proposition d'aménagement de l'ancien dépôt à neige ne correspond pas aux besoins du quartier. Nous ne voulons pas de grandes étendues de gazon. Nous voulons des arbres variés, des prés fleuris, et des espèces indigènes. La Ville doit céder le garage municipal aux citoyens afin d'en faire un centre social autogéré. Il n'y a pas de locaux pour les organismes et citoyens du quartier. Notre seul centre communautaire a peu de locaux accessibles et les règles de la Ville empêchent les citoyens d'en profiter. Il nous faut un endroit géré par et pour la population, pour pallier le

favoritisme de la Ville.

La Ville doit déminéraliser le secteur de l'Avenue d'Estimauville, en commençant par le terrain en face du Maxi, sur le boulevard Montmorency. Ce terrain doit être déminéralisé et verdi au plus vite. Le secteur est un îlot de chaleur atroce. La circulation doit être repensée sur les grandes artères pour que la mobilité active soit prioritaire. C'est très urgent! Il est extrêmement dangereux de circuler à pied dans le quartier. C'est honteux, pour une ville qui se proclame pro mobilité active. Il faut absolument casser les rues en ligne droite et aménager des obstacles (entre autres des arbres). Cela diminuera les excès de vitesse sur les grands axes, et permettra de régler le problème de vent (et de froid glacial). Clairement, aucun des génies qui ont pensé à l'aménagement de l'intersection d'Estimauville / Sainte-Anne n'est venu s'y promener en hiver. Même en auto, on a l'impression qu'on va s'envoler. Il est impératif que vos "experts" en aménagement sortent de leurs bureaux et apprennent à connaître les quartiers, avant de prendre des décisions.

La Ville doit favoriser l'implantation de commerce de proximité à prix modiques. Nous sommes dans un désert alimentaire alors qu'il y a énormément de citoyens du quartier qui ont besoin d'aide alimentaire. Il est temps de cesser le palabre et de mettre en place des actions. Les terrains municipaux doivent être utilisés pour des projets pour les citoyens (logements sociaux, verdissement, locaux communautaires). Nous ne voulons pas de vos projets économiques, qui chassent les citoyens les plus pauvres de nos quartiers. La construction entreprise par Medicago doit être reprise par la Ville. Les serres doivent être utilisées pour de l'agriculture urbaine dont la production sera utilisée pour la population vulnérable du secteur. La bâtisse peut servir pour le stockage et la transformation des denrées produites. Il faut réparer l'erreur commise en vendant cette terre agricole au privé.

**Citoyen/citoyenne 8** : Je salue le travail effectué qui a pris en compte plusieurs propositions soumises par la population lors des consultations. Cette Vision pourra être bonifiée en dotant le quartier d'au moins 17 % de logements sociaux, notamment. Il est possible de choisir des solutions novatrices comme des résidences intergénérationnelles, un CSA, des services de proximité en lien avec les besoins du milieu afin de consolider la communauté. Être novateur, demande de la créativité et une réponse au contexte. En regard du portrait socio-économique qui précise un haut taux de personnes vivant seule, des personnes plus âgées que la moyenne de la Ville de Québec, des ménages majoritairement à faible revenu : il est impératif d'augmenter le nombre de logements sociaux.

Les RPA fondent au soleil, les problèmes sociaux augmentent : l'intergénérationnel, les habitations où il y a mixité favorisent le vivre-ensemble. Quelques exemples : PAX Habitat à Joliette, Îlot Bon Secours en France. L'émergence de solutions pour briser l'isolement tel qu'espaces communs intérieurs et extérieurs permettant la rencontre et l'échange sont des avenues à considérer. Un tiers lieu inclusif comme proposé par la communauté du CSA est un commun porteur d'actions pour la collectivité : création artistique, événements, éducation, partage de savoir, solutions écologiques, alimentation, émergence d'initiatives de tous types. La qualité de l'air, la réduction des inégalités, la gestion des déchets, le gaspillage alimentaire, le vivre-ensemble, la mobilité active, la biodiversité sont des questions qui préoccupent nos concitoyennes : des éléments à tenir compte lors de la future réalisation. La vocation des terrains sur notre territoire est centrale pour assurer le mieux-être des résidents.es actuel.es. Si la Ville cherche à être innovatrice, à l'écoute des gens des quartiers de la Canardière ; elle doit s'assurer de maintenir le dialogue dans le processus de décision à cet égard, aussi.

**Citoyen/citoyenne 9** : La Ville devrait avoir le souci d'une connectivité végétale intra quartier, mais aussi pour les zones adjacentes (c'est mentionné, mais pas assez audacieux à notre avis, beaucoup de bonnes idées, mais vraiment conservatrices). Par exemple, privilégier les infrastructures de type passage faune qui serviront prioritairement pour les citoyennes et les citoyens. Références : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/la-croisee/segments/entrevue/189054/animaux-pont-viaducs-alberta-quebec> et <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/infrastructure-ecologique/passages-a-faune.html>).

La Ville devrait planter des arbres feuillus à grand déploiement (mais aussi des résineux) dans les banquettes bordant les rues, les renflements de trottoirs et à proximité des cheminements piétonniers pour optimiser l'ombrage, tout en maintenant une visibilité adéquate (branches hautes). Aussi, privilégier des plantations procurant un verdissement plus continu que sporadique.

**Citoyen/citoyenne 10** : J'habite le quartier Vieux-Moulin et j'ai vu récemment la proposition qui a été faite par la Ville concernant une nouvelle vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière. Je sais que la période de consultation écrite est terminée, mais je tenais quand même à vous écrire pour dire que j'appuie entièrement la vision proposée. Je vais porter ma fille à l'école La Pléiade à pied tous les matins et je ne peux pas dire que je me sente très en sécurité comme piéton dans ce quartier. Les voitures roulent trop vite et les aménagements pour les piétons sont inadéquats et souvent peu respectés par les automobilistes. Je vois d'un très bon œil la proposition de la ville de rendre ce quartier plus sécuritaire et agréable pour les piétons. J'ai aussi une autre fille qui va au CPE à Limoilou et que j'aime bien aller la porter à vélo de temps en temps, mais le trajet est peu sécuritaire et confortable encore une fois.

Je vois donc d'un très bon œil la proposition de décroiser le quartier Vieux-Moulin des quartiers Maizerets et Limoilou et de rendre la circulation en transports actifs plus efficace et sécuritaire dans et entre ces quartiers. Je suis aussi tout à fait d'accord avec l'idée de transformer l'avenue Royale en petite rue commerçante, c'est une rue qui a beaucoup de charme et qui a bien besoin de revitalisation. Finalement, j'appuie également l'idée de transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain et de redonner l'accès au fleuve aux citoyens, à l'image de ce qui a été fait à Sillery. Je pense d'ailleurs qu'une piscine publique devrait y être construite, tout comme ça a été le cas à Sillery. Quel endroit agréable cela pourrait être! Je pense qu'il est possible d'y construire une piscine publique qui s'intègre à la volonté de créer une promenade au bord du fleuve qui soit plus végétalisée qu'à Sillery et à l'apparence plus naturelle. Finalement, je pense que le quartier Vieux-Moulin est un quartier qui a beaucoup de potentiel, mais qui a besoin de beaucoup d'amour. J'appuie donc sans réserve la vision de la ville et j'espère qu'elle pourra se réaliser rapidement. Merci beaucoup et bonne journée!

**Citoyen/citoyenne 11** : Gare intermodale pour futur train de banlieue si on préserve le patrimoine.

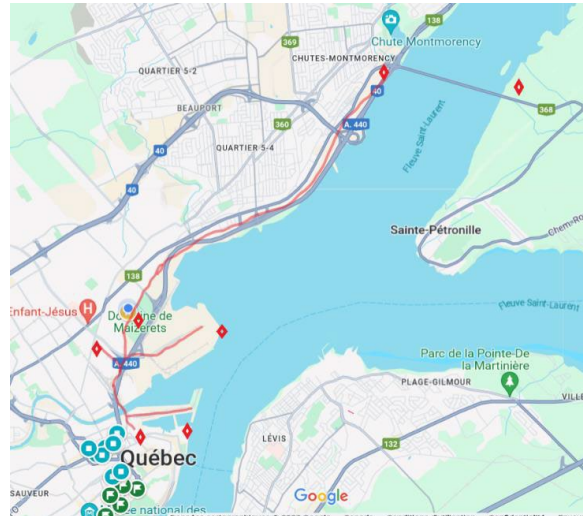
**Citoyen/citoyenne 12** : Consultation publique autour du réaménagement du garage municipal au coin de La Canardière et Henri-Bourassa : préserver les voies ferrées svp. Il y a sur ce terrain une voie ferrée reliée à un certain nombre d'attraits peu desservis ainsi que des possibilités de stationnements incitatifs. Une remise en état pour implanter une navette utilisant ces voies ferrées pourrait être opportune et à peu de frais tout en ajoutant une option de transport collectif. Le tout pourrait s'incorporer dans le réaménagement des berges et de la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain, à condition de ne pas avoir détruit les opportunités



comme le garage municipal, qui pourrait devenir un pôle d'échange avec le tramway.

Ces voies relient donc :

- Le garage municipal où le futur tramway passera, en face pratiquement de l'hôpital Enfant-Jésus et du mégahôpital en construction.
- La baie de Beauport
- La Gare du Palais
- Le Parc linéaire de la rivière Saint-Charles
- Le Bassin Louise
- Le terrain désaffecté des réservoirs à du Domaine de Maizerets
- Le Domaine de Maizerets (deux entrées, est et ouest)
- Le vaste stationnement inutilisé D'Estimauville à côté de l'arborétum Maizerets (ancien Fabricville)
- La piste cyclable du Littoral
- Le terrain de soccer Francheville et stationnement
- Le Parc-o-bus Sainte-Anne
- Le pont de l'Île D'Orléans
- Les Chutes Montmorency



l'ouest

son

Des urbanistes pourront développer un plan d'ensemble mieux que moi. Merci

**Citoyen/citoyenne 13** : Avec l'arrivée, ou non, d'un tramway, en tant que propriétaire d'un duplex désuet situé sur l'artère Henri-Bourassa, je suis entièrement d'accord avec la vision de la Ville de Québec visant à réduire le nombre de voies et à élargir les trottoirs sur cette artère. Le secteur présente un parc résidentiel vieillissant et mal adapté à la transformation de ce boulevard, notamment en raison du chantier du futur mégahôpital de l'Enfant-Jésus.

Il y a là une opportunité de revoir la grille de zonage 18104Hc et d'autoriser des habitations comportant un nombre maximum de logements et une hauteur permise bonifiée. En modifiant le zonage, cela permettrait d'uniformiser davantage le cadre bâti avec la hauteur des bâtiments de l'Enfant-Jésus et laisserait place à de nouvelles constructions, constituées d'un mélange de grands logements pour accueillir des familles ainsi que de logements de tailles plus modestes afin d'offrir des loyers abordables. Privilégier des matériaux tels que la brique en façade pour respecter l'uniformité du secteur serait un plus pour l'avenir. De plus, je ne peux que me réjouir de la volonté de la Ville de transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain, ce qui facilitera l'accès au fleuve.

## Synthèse des mémoires

- 2 mémoires (organismes)

Une synthèse des mémoires offerts par deux organisations est compilée dans le tableau ici-bas. Les mémoires sont disponibles en annexe et sur la [plateforme de participation citoyenne](#).

### # 1. Table Citoyenne Littoral Est

**Logements sociaux** : le quartier a besoin de beaucoup plus de logements sociaux pour contrer l'embourgeoisement déjà amorcé dans le quartier.

**Terrains vacants du projet Innovitam** : Il faut un débat sur la vocation économique de ces terrains.

**Garage municipal** : conversion en Centre Social Autogéré.

**Terrains de l'ancien dépotoir à neige** : création d'une forêt urbaine

### # 2. Rendez-Vous Limoilou

**Environnement** : verdissements dans les secteurs plus vulnérables et sur les grandes artères; convertir l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain, corridors de biodiversité, implantation d'infrastructures de transports en commun et de mobilité Active, déminéralisation du secteur d'Estimauville, accès à la Baie de Beauport.

**Logement** : augmenter le pourcentage de logements sociaux; instaurer un contrôle des loyers, entretien des logements sociaux existants, variété de types de logements, structures pour accueillir les personnes en situation d'itinérance, inclusion de grands logements dans les nouvelles constructions.

**Sécurité alimentaire** : rendre disponibles des locaux à prix modiques pour des commerces variés de proximité; frigos-partage, anciennes serres de Medicago pour un projet d'agriculture urbaine, conversion du garage municipal en Centre Social autogéré afin de permettre la mise sur pied d'un pôle alimentaire.

---

## Réalisation du rapport

### Date

Mai 2024

### Réalisé par

M<sup>me</sup> Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques,  
Service des relations citoyennes et des communications



**RENDEZ-VOUS  
LIMOILOU**

**Rendez-Vous Limoilou**  
**2301 1re Avenue**  
**Québec, QC G1L 3M9**

### **À qui de droit,**

*Rendez-vous Limoilou* est une démarche en développement des communautés qui travaille de manière concertée à améliorer les conditions de vie de la population de Limoilou (Maizerets, Lairet et Vieux-Limoilou), en particulier celles des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

*Rendez-vous Limoilou* mobilise les citoyen.ne.s et acteurs.trices du territoire afin d'agir collectivement sur les enjeux du milieu, dont en priorité l'environnement, le logement et la sécurité alimentaire.

L'identification et la documentation de ces enjeux furent réalisés à l'aide d'une vaste consultation citoyenne que Rendez-Vous Limoilou a mené en vue de recueillir les préoccupations et solutions liées à ces derniers. Ces informations se retrouvent dans notre *Portrait - Regards citoyens sur les quartiers de Limoilou*.

Les conclusions du portrait, de pair avec nos liaisons et collaborations grandissantes avec une variété d'acteurs.trices du milieu, nous procurent une position légitime et de choix dans la défense et la représentation des intérêts de la communauté de Limoilou. C'est notamment en son nom que nous nous permettons de vous soumettre le présent mémoire.

*Rendez-vous Limoilou* tient à saluer l'ensemble du processus de participation publique que la Ville de Québec (Ville) a mis sur pied pour accompagner l'élaboration de la Vision des Quartiers de la Canardière (Vision). Bien que le déploiement de telles consultations publiques soit dorénavant une pratique courante, *Rendez-vous Limoilou* souhaite réitérer leur importance capitale dans la prise en compte des besoins de la collectivité concernée et dans l'exercice du pouvoir d'agir de cette dernière. C'est ce dont témoigne le contenu de la version préliminaire de la Vision, qui fait largement écho aux idées soulevées et demandées par les citoyen.ne.s présent.e.s lors des diverses activités de consultation en amont.

Bien que l'esprit général des stratégies d'aménagement actuelles soit encourageant et s'aligne avec les revendications citoyennes, nous pensons que certains types d'interventions qui en découlent mériteraient d'être dépassés, précisés et renforcés à plusieurs égards.

Nous craignons que les retombées de ces interventions, telles que formulées actuellement, ne permettent pas à la communauté de Limoilou - en particulier sa frange plus vulnérable - de composer avec l'ampleur des défis sociaux, écologiques et de santé à venir. Nous souhaitons ainsi vous faire part de quelques recommandations que nous croyons davantage prometteuses, dans une optique de réaffirmation et de bonification de vos propositions d'aménagement.

### **En matière d'environnement :**

1. Mener des travaux de verdissement prioritaires et garantis dans les secteurs les plus vulnérables (comme le secteur de St-Pie X) qui concourent à l'atteinte d'un taux de canopée de 40 % pour l'ensemble de la zone d'intervention ;
2. S'engager à convertir l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain ;
3. Établir des corridors de biodiversité reliant les différents parcs et espaces verts publics ;
4. Réaménager les grandes artères routières de Limoilou (18e rue, Boul. Henri Bourassa, Boul. Sainte-Anne, Avenue d'Estimauville, Boul. Montmorency et Ch. de la Canardière) qui inclut :
  - i. Un verdissement qui concoure à l'atteinte d'un taux de canopée de 40 % pour l'ensemble de la zone d'intervention ;
  - ii. La réduction du nombre de voies pour les véhicules motorisés solo, lorsque possible, pour laisser place à l'implantation d'infrastructures de transports en commun et de mobilité active ;
  - iii. Des incitatifs au ralentissement ;
5. Amorcer des travaux de déminéralisation massive dans le secteur d'Estimauville ;
6. Offrir l'accès gratuit pour tous à la baie de Beauport ;
7. Garantir un accès à la Baie de Beauport par des moyens de mobilité active depuis l'Avenue d'Estimauville.

### **En matière de logement :**

1. Considérant que l'objectif actuel de 11% est nettement insuffisant, augmenter le pourcentage de logements sociaux dans le secteur pour répondre aux besoins des résidents du quartier ;
2. Instaurer un contrôle des loyers ;
3. Assurer la pérennité et l'entretien des logements sociaux existants (exemple : Tours St-Pie X) ;
4. Se doter d'un financement permettant de construire les logements sociaux nécessaires dès 2024 ;

5. Mettre en chantier de nouveaux logements sociaux dès 2024 ;
6. Utiliser le droit de préemption de la Ville pour sécuriser un maximum de terrains en vue de les affecter à la construction de logement sociaux ;
7. Avoir une variété de types de logements dans le secteur ;
8. Assurer la salubrité des logements, même les moins dispendieux ;
9. Avoir des structures pour accueillir les personnes en situation d'itinérance ;
10. Obliger l'inclusion de grands logements dans les nouvelles constructions (5 ½ et plus) pour les familles nombreuses ;
11. Privilégier l'acquisition de logements et terrains par des petits propriétaires pour éviter l'explosion des loyers ;
12. Prioriser la construction de logements sociaux aux abords des transports en commun.

#### **En matière de sécurité alimentaire :**

1. Rendre disponibles des locaux à prix modiques pour :
  - i. des commerces de proximité variés ;
  - ii. des marchés ;
  - iii. des épiceries communautaires ;
  - iv. des distributions alimentaires ;
  - v. des restaurants abordables ;
  - vi. des cafés/lieux de rencontre.
2. Définir des emplacements pour des frigos-partage, financés par la Ville ;
3. Convertir le garage municipal en centre social autogéré afin de permettre la mise sur pied d'un pôle alimentaire, qui comprend des projets tels que :
  - i. Jardin collectif
  - ii. Agriculture urbaine
  - iii. Conservation d'aliments produits localement
  - iv. Cuisines partagées
  - v. Marché solidaire
  - vi. Café solidaire
4. Utiliser les anciennes serres de Medicago pour un projet d'agriculture urbaine orienté vers la lutte contre l'insécurité alimentaire dans Limoilou.

En somme, nous croyons fermement que ces recommandations sont porteuses d'une meilleure adéquation non seulement avec les besoins du milieu, mais également avec les impératifs au cœur d'un développement juste, équitable et inclusif.





# Commentaires sur la version préliminaire de la Vision des quartiers de la Canardière

1. Suite au dépôt de la version préliminaire de la Vision des quartiers de la Canardière, la Table citoyenne Littoral Est désire faire les remarques suivantes au regard des orientations.
2. Sur la question du logement, malgré les enjeux qui sont soulignés dans le document, nous sommes très déçus que la ville ne vise pas à augmenter la proportion de logements sociaux, mais seulement de la maintenir. (pp 51). Il est clair pour nous que le quartier a besoin de beaucoup plus de logements sociaux qui sont en dehors du marché pour pouvoir véritablement contrer la gentrification déjà amorcée dans le quartier.
3. Sur la question des terrains vacants qui étaient visés par le projet Innovitam, nous réclamons toujours un véritable débat sur la vocation économique de ces terrains. Nous demandons qu'un débat soit fait sur le type d'activité économique qui sera déployé dans notre quartier.
4. Sur la question de la conversion du garage municipal, nous demandons que la ville considère le projet de Centre Social Autogéré, pas seulement une affectation de locaux.
5. Sur la question des terrains de l'ancien dépôt à neige, nous favorisons la création d'une véritable forêt urbaine.

Martial Van Neste  
Pour la Table Citoyenne Littoral Est  
21 janvier 2024